



Fret, recettes et dépenses des navires transocéaniques exploités par des sociétés canadiennes, 2004

BP - 25F

Confidentiel une fois rempli

Veillez en faire une copie pour vos dossiers

Sans frais: 1(866) 765-8143
 Télécopieur: 1(613) 951-9031
 Courriel: bdp.enquetes@statcan.ca

Si nécessaire, prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Autorité : Cette enquête annuelle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Confidentialité : En vertu de la Loi sur la statistique, les renseignements fournis sont traités de façon confidentielle et ne sont pas sujets à la Loi sur l'accès à l'information.

L'objet de l'enquête : Recueillir de l'information sur les transactions internationales du Canada au titre des transports nécessaire au calcul de la balance des paiements internationaux du Canada et du produit intérieur brut. Ces statistiques sont importantes pour la conduite des politiques monétaires et de taux de change. Ces données servent aussi au développement et à la surveillance des ententes en matière de commerce international, et à la planification d'entreprise, au marketing et à la recherche.

Période observée : L'année civile se terminant le 31 décembre 2004. S'il n'est pas opportun, veuillez indiquer la fin de période de l'année d'exercice la plus proche :

Jour	Mois	Année
------	------	-------

Retour de ce questionnaire : Veuillez renvoyer ce questionnaire dûment rempli dans un délai de **quatre semaines** à la Division de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet du questionnaire, veuillez téléphoner au 1(613) 951-3092.

Note: Les montants que vous déclarez devraient comprendre les affaires transigées par internet.

Sociétés de navigation qui figurent ici _____

Ports canadiens faisant l'objet de cette déclaration _____
 (par exemple, Halifax, Saint-Jean, Montréal et Vancouver)

Note: Si les unités de quantité autres que tonnes sont rapportées, veuillez les spécifier.	Tonnes métriques	Milliers de dollars canadiens
1. (a) Tonnage total des débarquements à destination de ports canadiens en provenance de ports étrangers		
(b) Tonnage total des embarquements en provenance de ports canadiens à destination de ports étrangers		
2. Recettes totales provenant du fret entrant au Canada (fret payé au départ ou à destination)		

Suite au verso ...

Date	Téléphone : Télécopieur : Courriel :	Nom et titre du responsable	Signature
------	--	-----------------------------	-----------

Veuillez déclarer les montants en **milliers** de dollars canadiens

	3. Recettes totales provenant du fret sortant du Canada (fret payé au départ ou à destination) payées par les résidents ³ de :	4. Recettes totales provenant de l' affrètement de navires, par pays de résidence du bénéficiaire	5. Dépenses totales provenant de l' affrètement de navires, par pays de résidence ⁴ du propriétaire	6. Recettes totales du fret provenant du trafic de marchandises entre ports étrangers, payées par les résidents de :	7. Dépenses ⁵ totales des navires exploités par des Canadiens selon le pays ou région bénéficiaires :		
					Dépenses totales ⁵	<i>dont :</i>	
						combustibles	fournitures et pièces
États-Unis							
Royaume-Uni							
Autres pays de l'Union européenne (sauf Royaume-Uni) ¹							
Japon							
République de Corée							
Mexique							
Autres pays de l'OCDE ²							
Brésil							
Chine							
Hong Kong, Chine							
Taïwan							
Autres pays étrangers							

**À TITRE
INFORMATIF
SEULEMENT**

Questions supplémentaires

(a) Tonnage total des débarquements aux États-Unis qui sont à l'origine des recettes déclarés aux questions 3 et 6 :	(i) navires de charge réguliers	(Tonnes)
	(ii) tramps	(Tonnes)
(b) Tonnage total des débarquements en provenance des États-Unis :	(i) navires de charge réguliers	(Tonnes)
	(ii) tramps	(Tonnes)
(c) Recettes totales provenant du fret déclaré en (b)		(\$'000 can.)

Renvois

- L'Union européenne** (excluant Royaume-Uni) comprend : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, et Suède.
- Les autres pays de l'OCDE** comprennent : Australie, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse et Turquie.
- Si des revenus sont payés par des résidents du Canada, veuillez allouer ces montants au pays ou région de destination.
- Les paiements pour l'affrètement de navires doivent être répartis géographiquement en fonction du pays de résidence du fréteur.
- Dans les « dépenses totales » du poste 7, ci-dessus, sont comprises toutes les sommes payées par les exploitants canadiens dans des ports étrangers, au titre du transport maritime. Ces sommes comprennent entre autres la rémunération des équipages et les avances, les droits portuaires et les droits de canal, les frais de pilotage et de remorquage, les droits de quai, les frais d'arrimage (chargements et déchargements lorsqu'ils sont aux frais des navires), les frais d'agence, le coût du carburant et des fournitures, les frais de réparation et les paiements aux transporteurs ferroviaires, camions, maritimes et autres, pour le commerce de transit. Répartir les dépenses entre les États-Unis, le Royaume-Uni et les autres régions, suivant l'endroit où les versements ont été effectués. Inclure une estimation des comptes d'exploitation encore ouverts au 31 décembre en raison de voyages entrepris pendant l'année.

Commentaires ou qualifications au sujet des données fournies.

Merci